

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE
NOUVELLE-AQUITAINE ET DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE
DIRECTION DE LA GESTION PUBLIQUE
PÔLE D'ÉVALUATION DOMANIALE
208 Rue Fernand Audeguil
33000 BORDEAUX
Balf : drfip33.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr
Téléphone secrétariat : 05 56 00 13 55

Bordeaux, le 26 avril 2019

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : F RASOLONJATOVO
Téléphone : 05.56.00.13.68
Responsable du service : Laurent KOHLER
Téléphone : 05.56.00.13.63
Adjoint du service : Bruno BENEDETTO
Téléphone : 05.56.00.13.60

Nos réf : N° 2019-33069V0744

Vos réf : Af suivie par C FENOILLAT

Mr Le Maire
33 110 LE BOUSCAT

Monsieur le Maire,

Par courrier transmis à mon service, vous avez sollicité l'actualisation d'un avis domanial portant sur la valeur vénale d'un terrain d'une superficie de 325 m² sis 31 rue Raymond Lavigne, cadastré AT 487 (311 m²) et AT 500 (14 m²) , au Bouscat.

Cette emprise était utile au projet d'agrandissement de la cour de récréation de l'Ecole Privée Sainte Anne.

Au regard des dernières transactions intervenues sur le secteur ainsi que de la spécificité de l'opération, j'ai le plaisir de vous informer que la valeur vénale sera reconduite à 20 000€.

La présente évaluation s'entend hors taxes et droits d'enregistrement.

L'évaluation contenue dans le présent avis serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai de **12 mois** ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

**Pour la Directrice Régionale des Finances publiques
de Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde
par délégation,**



Françoise RASOLONJATOVO
Inspecteur des Finances publiques